



HAL
open science

Les fouilles du Pègue (Drôme) de 1957 à 1975 (deuxième partie)

Jean-Jacques Hatt

► To cite this version:

Jean-Jacques Hatt. Les fouilles du Pègue (Drôme) de 1957 à 1975 (deuxième partie). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1977, 35 (1), pp.39-58. <10.3406/galia.1977.1554>. <hal-01939323>

HAL Id: hal-01939323

<https://hal.science/hal-01939323v1>

Submitted on 25 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

LES FOUILLES DU PÈGUE (Drôme) de 1957 à 1975

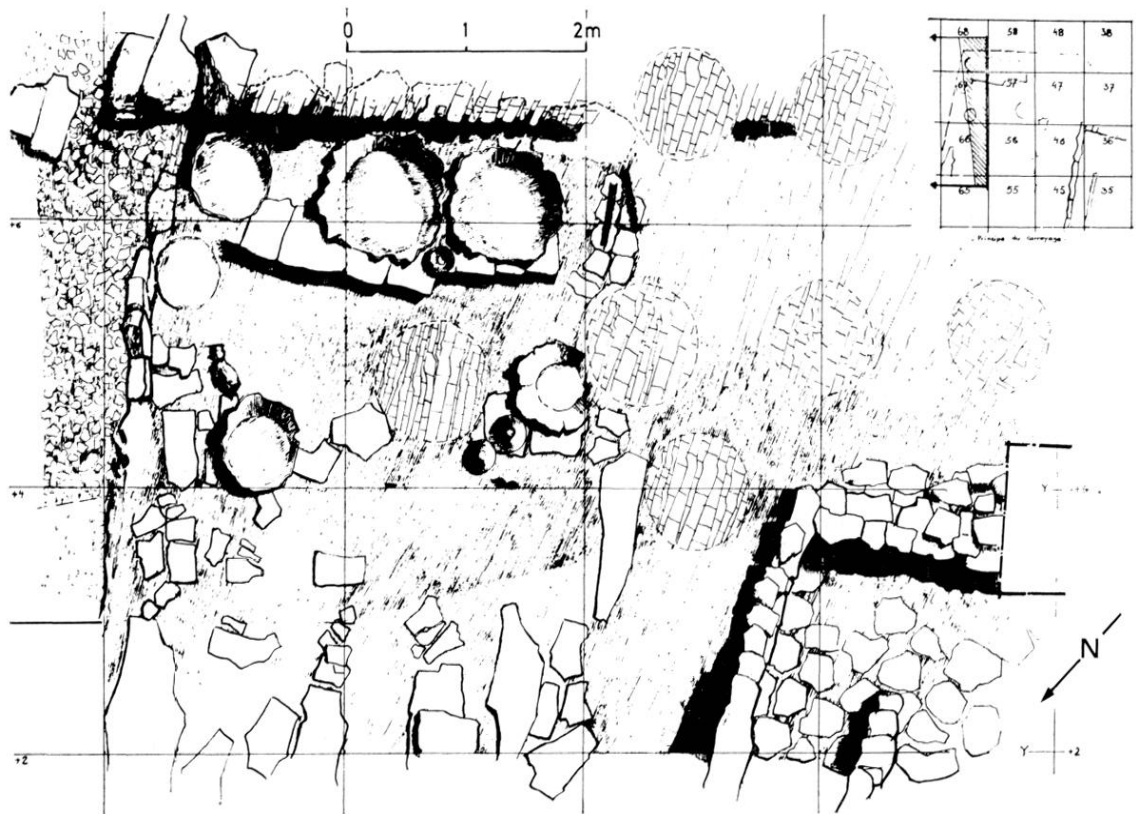
Deuxième Partie

par Jean-Jacques HATT

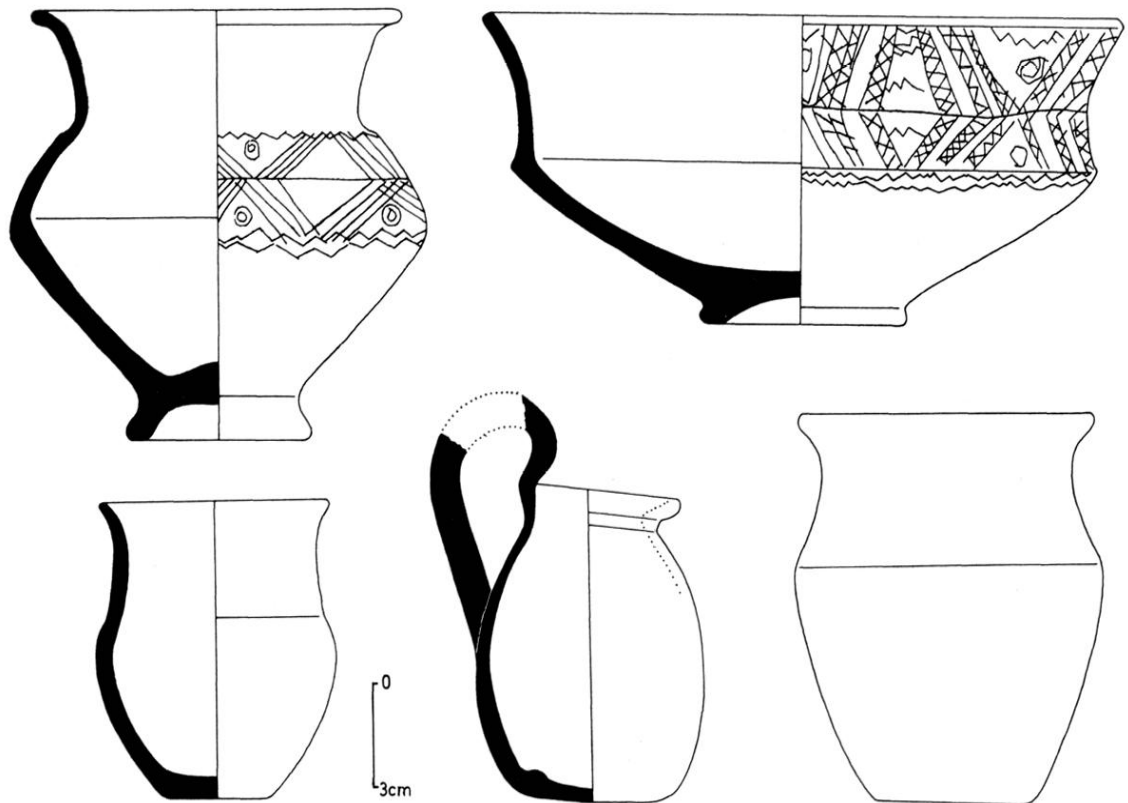
III. *Les restes du grenier hallstattien* (fig. 26).

La plupart du temps, les vestiges du grenier hallstattien ne sont pas en place. Ils ont été remployés pour servir de matériaux de remblai, principalement à deux reprises : au IV^e siècle, lors de l'installation dans les ruines de l'oppidum d'ateliers de potiers, et à la fin du IV^e siècle, lors des profonds remaniements exécutés en vue de la construction d'une nouvelle ville fortifiée reprenant l'ancien emplacement. Ce n'est qu'en de rares endroits, miraculeusement préservés, que des vestiges cohérents ont pu être mis au jour *in situ*.

Au sondage 7, en $x = 26$ m à 31 m, $y = 2$ m à 7 m, dans les carrés 56, 66, nous avons pu dégager et étudier une partie du grenier assez bien conservée. Il s'agit d'une logette de 5 m de longueur sur 3 m de largeur, installée dans la partie sud-est de la grande maison A, après en avoir éliminé les dalles et creusé le sol. Une banquette assez irrégulière, en argile sur base de pierres sèches, large de 1 m, avait été aménagée le long du mur de terrasse supérieur, et perpendiculairement à celui-ci, le long de la rangée de pierres qui servait de fondation à la paroi nord-est de la logette, une seconde banquette large de 0,75 m. En $x = 30,20$ m, $y = 6$ m à 6,50 m, ont été mis au jour des restes de poutre et de planche carbonisée reposant sur un double muret de pierres sèches construit à l'intérieur de la maison hallstattienne, dans la même orientation qu'elle (fig. 26). A plusieurs reprises ont été observés des restes de pisé calciné portant la trace d'entrelacs de branchages et même certains vestiges de branchages entrelacés carbonisés. Six fonds de jarres, autant de vases de moyennes dimensions entiers, presque entiers ou reconstituables ont été trouvés *in situ*. On peut se représenter aisément ce type de logette, correspondant en surface aux plus petites cabanes hallstattiennes, d'environ 15 à 20 m². Elles étaient constituées d'un assemblage de murs en torchis armés d'un entrelacs de branchages, reposant sur des fondations irrégulières de murettes en pierres sèches installées dans les ruines des habitations hallstattiennes. A l'intérieur de ces cases avaient été installées des banquettes en argile destinées à supporter



26 Sondage 7, plan détaillé de la logette du grenier.



27 Sélection de vases hallstattiens mis au jour dans la couche d'incendie au sondage 7.

des jarres en torchis modelées et séchées sur place. Nous avons vu plus haut que ce dispositif avait déjà été pratiqué pour conserver des provisions au rez-de-chaussée de la tour intérieure.

Le nombre et la dimension des vases retrouvés sur place posent un problème. En effet, il y avait dans les intervalles des jarres remplies de grains, des vases de grande et de moyenne dimension remplis de grains et apportés là de toute évidence postérieurement à l'installation des jarres et au stockage des grains dans ces dernières. Il y avait également de petits vases, gobelets ou coupes, trouvés parfois à l'intérieur des vases plus importants, ou à côté d'eux (fig. 27). Ces derniers semblent bien avoir été utilisés pour la manipulation des grains. Il paraît difficile d'expliquer cette abondance de récipients autrement que par l'hypothèse suivante, que je dois à mon ami Ch. Lagrand : en dernière minute, devant l'imminence de l'invasion et dans l'affolement général, toute la population avait rassemblé la vaisselle disponible, rempli ces vases de grains, et tous ensemble, hommes, femmes, enfants, avaient alors porté chacun son fardeau de grains sur la colline. C'est ainsi que la couche d'incendie du Pègue contient véritablement toute la vaisselle d'une génération d'indigènes vers 480 av. J.-C. N'omettons point les murs obliques de la maison B dans les carrés 34, 43, 44, 45, qui appartiennent aux remaniements du début du ve siècle. En prévision du grenier le sol de cette habitation avait été d'autre part surcreusé, et la logette installée en contrebas. Malheureusement la couche d'incendie dans ces parages, pour épaisse qu'elle soit, a été totalement bouleversée.

Chantier central.

L'aménagement du grenier dans le chantier central était branché sur le mur de fondation hallstattien doublant le mur de terrasse. La logette s'appuyait d'une part sur le mur hallstattien remanié et remployé, et d'autre part sur une file de pierres plates située à deux mètres au sud-ouest de celle-ci. Cette file de pierres servait de base à une ligne de poutres supportant le toit de la logette. Elle ne constituait que la partie centrale de l'ensemble, continuant vers le sud-ouest, jusqu'à une limite qui n'a pas été conservée. Je pense que la logette présentait une longueur de 4 m du sud-ouest au nord-est et une largeur de 2,50 m du nord-ouest au sud-est. Quelques vases indigènes et un grand vase en céramique pseudo-ionienne reconstituables ont été mis au jour dans cette logette. Ils contenaient tantôt du grain, tantôt des vesces carbonisés.

Greniers hallstaliens conservés au sondage 11.

Au-dessus du sol E1 de la tour intérieure avait été aménagé un fort remblai en argile à peu près stérile de 0,80 m d'épaisseur, qui contenait uniquement une amphore massaliote du vie siècle av. J.-C. sans col ni anse. Dans ce remblai avait été creusé une rigole de drainage de profil triangulaire, qui fut remplie en partie par les restes de l'incendie du grenier. Le reste de la couche d'incendie avait totalement disparu, sauf en un endroit, au-delà de la rigole, au-dessus de la cour d'accueil, mais aucune jarre ne fut trouvée en place.



28 Le grenier de la cour d'accueil à la fin des fouilles.



29 Les deux états de la porte est de la cour d'accueil, et les murs de La Tène ; 1, premier état ; 2, deuxième état ; 3, murs de La Tène II ; 4, murs de La Tène III.

La cour d'accueil a été dans son ensemble aménagée elle-même en grenier. A cette fin, un mur a été construit sur la face nord-ouest, une banquette en argile aménagée sur tout le pourtour, la porte nord fut bouchée et l'entrée sud fut rétrécie afin de laisser plus de place aux jarres en torchis. Dix fonds de jarres ont été retrouvés en place, la plupart vidées de leur contenu, ainsi qu'une amphore massaliote brisée, mais reconstituable, et deux fonds de caisses également en torchis. De nombreux vases indigènes, brisés sur place, certains d'assez grandes dimensions, ont pu être reconstitués. Malheureusement ce grenier hallstattien avait été en grande partie bouleversé par l'installation des ateliers céramiques du *iv*^e siècle (fig. 28-29).

Dans le couloir d'entrée prolongeant la porte monumentale a été mis au jour, en 1973-1974, dans la partie nord-ouest du chantier (carrés 334, 335, 336) un mur du grenier, orienté nord-ouest sud-est, à l'intérieur duquel se trouvait un lambeau de couche D1 en place, mais malheureusement aucune jarre *in situ*. Ce mur part à son extrémité nord-ouest d'un vestige de mur de terrasse hallstattien. Il repose, soit directement sur ce mur, soit sur un cailloutis damé.

IV, V, VI. *Les vestiges des V^e et IV^e siècles av. J.-C.*

Les fouilles ont démontré, particulièrement au sondage 8 et au sondage 11, qu'il y avait eu après l'incendie du début du *v*^e siècle, trois périodes d'occupation et de remaniements : — une phase d'installations assez inorganiques dans le courant du *v*^e siècle, — un établissement plus durable et plus structuré consistant surtout en ateliers artisanaux (potiers et peut-être métallurgistes) au cours du *iv*^e siècle, — une reconstruction de l'enceinte et de profonds bouleversements du système de terrasses à la fin du *iv*^e siècle. Cette dernière période ne semble pas d'ailleurs avoir été suivie d'une longue occupation jusqu'à la fin du *iii*^e siècle, époque à laquelle commence la réoccupation progressive du site de hauteur.

Le sondage 10.

La fouille du S. 7 n'a pas mis au jour de restes très importants ni très cohérents de ces trois périodes, si ce n'est les modifications dans le tracé des murs dans la région nord-ouest, et la juxtaposition de deux terrasses postérieures à l'incendie dans la zone sud-ouest.

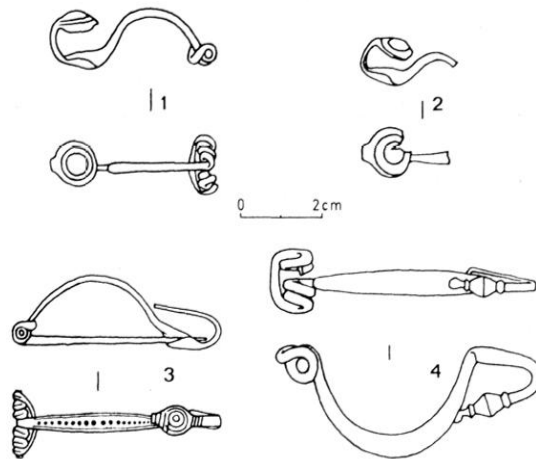
En ce qui concerne la plus ancienne période de réoccupation, v^e siècle av. J.-C., une analyse des restes du grenier nous a permis de constater qu'il y avait eu des modifications dans les murs de la logette de ce dernier, dans sa partie nord-est. Les pierres avaient été déplacées pour être remises (les parties calcinées des pierres n'étaient plus à leur place normale, et certaines d'entre elles reposaient sur la couche d'incendie). On pouvait également remarquer qu'il y avait une interruption dans la ligne des jarres. Il s'agit là d'une réoccupation des ruines pour y installer des habitats de fortune. D'autres indices du même genre ont été observés au S. 8 et au S. 11.

Dans la partie sud-ouest du chantier, il existe deux systèmes de terrasses postérieures à l'incendie. L'un prend son départ entre le mur de terrasse hallstattien médian et la banquette du grenier aménagée dans la maison B ($x = 34,50$; $y = 3,75$ à 4 m). Il se poursuit vers le nord-est, puis se perd dans les carrés 84, 85. D'après son étage stratigraphique, il appartient au iv^e siècle. Il est daté par d'assez nombreuses trouvailles de céramique attique à figures rouges, la plupart rassemblées dans les parages des terrasses bouleversées et reconstruites. L'autre est légèrement décalé à son départ par rapport au mur hallstattien qu'il domine, puis se dirige vers le sud-est. Il aboutit dans les carrés 104, 114, 124, 134, à des restes de terrasses bouleversées dominés par de grandes dalles. Dans les carrés 115 et 125 une amphore massaliote culbutée à laquelle manquait le fond marquait l'emplacement d'une habitation de la fin du iv^e siècle ayant utilisé les gros blocs et les dalles des installations hallstattiennes.

La coupe stratigraphique dans les carrés 66 et 67 au sud-est du mur hallstattien médian, a fait apparaître une zone de perturbation qui se manifeste par la présence de pierres plates plantées verticalement ou disposées obliquement. Ces pierres plates sont incluses dans un remblai dominant les couches en place, qu'il s'agisse de D1 à l'emplacement de la logette du grenier, ou de E dans la région située plus au nord-est. Dans les carrés 75, 85, 95, ont été trouvés de nombreux fragments de céramique attique à figures rouges du iv^e siècle, particulièrement concentrés le long des murs de terrasse médians. C'est là sans aucun doute le résultat des remblais du début et de la fin du iv^e siècle qui ont eu pour résultat d'accumuler les matériaux aux points de rupture de la pente, le même fait a été observé au S. 11 en particulier dans le couloir prolongeant la porte monumentale.

Dans cette zone ont été trouvées une fibule en bronze et une agrafe en fer hallstattiennes, sans que malheureusement ces objets aient une valeur de datation pour les couches qui les contenaient. Par contre la couche de remblai d'incendie C2 a livré dans le carré 124, en $x = 14,15$ m, $y = 0,20$ m une fibule gauloise de La Tène Ib qui contribue, avec les tessons à figures rouges, à dater la couche et le mur qui lui correspond (fig. 30).

N'ayons garde d'omettre les remaniements qui, au iv^e siècle, ont modifié légèrement le tracé de la maison E de telle façon que le plan primitif est aisément reconnaissable. Toutefois les murs actuels reposent en grande partie sur la couche d'incendie, et le sol qui leur correspond est daté par de la céramique attique à figures rouges du iv^e siècle.



30 — Fibules découvertes dans les couches du remblai du IV^e siècle au sondage 7 : 1 et 2, fibules hallstattiennes ; 3, fibule de transition Hallstatt-La Tène ; 4, fibule du début de La Tène Ib.

Le chantier central.

Le mur de terrasse mal conservé, oblique par rapport aux murs de terrasse hallstattiens, qui occupe les carrés 175 à 155 peut être daté de la fin du IV^e siècle. Dans le carré 168 nous avons pu distinguer deux sols superposés C1 et C2, C1 étant daté par un fragment de céramique pré-Gnathia représentant une danseuse, dont le milieu du corps et le bras gauche sont seuls conservés (fig. 31).

Le sondage 11.

La tour intérieure.

Encore au cours du V^e siècle fut aménagée dans l'espace compris entre les deux fondations de l'escalier de la tour intérieure une habitation de fortune. En effet, le sol fut alors sommairement aplani par la pose de quelques pierres plates dominant le cailloutis hallstattien. La couche noire d'habitat correspondant à ce sol contenait un ressort et une aiguille de fibule de La Tène Ia ainsi qu'un rebord d'assiette de même époque.

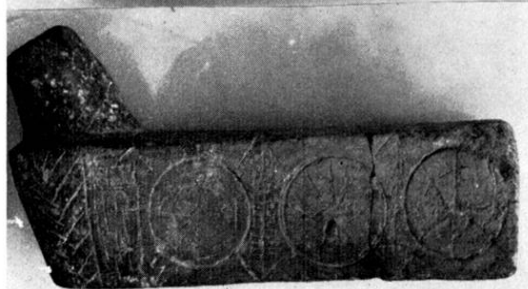
Au cours du IV^e siècle la rigole du grenier et la terrasse en remblai qui dominaient ce dernier furent coupées, par une tranchée destinée à donner accès à une demeure installée dans les ruines, à l'intérieur de la tour, dont le remplissage avait été surcreusé, libérant la base du mur de terrasse hallstattien médian. En effet, le long de ce mur avaient été trouvés, en 1966, des fonds de jarres de La Tène (carrés 234, 244). Dans les carrés 254 et 264 devaient être découverts dans la suite deux chenets gravés en terre cuite faisant la paire, l'un entièrement conservé à l'exception de son ornement terminal (tête de bélier), l'autre seulement à moitié (fig. 32). Des tessons de céramique attique à figures rouges du IV^e siècle fournissaient la date de cette installation (fig. 33). Un col d'amphore massaliote de cette époque fut également mis au jour dans le carré 243. Il était renversé et posé sur la fondation médiane du bastion. La tranchée du IV^e siècle, dans la partie nord-est du bastion, a été remplie à la fin du IV^e siècle par un remblai affectant l'aspect d'un éboulis. Ce dernier longeait le mur sud-ouest et vers le sud-ouest atteignait le substrat qui avait été partielle-



31 Céramique pré-Gnathia
datant le sol C1 du sondage 7.



33 Tesson attique à figures rouges,
trouvé dans la cave de cabane de la tour.



32 Chenet votif gaulois de la période de La Tène Ib,
trouvé dans la cave de la cabane aménagée à l'intérieur
de la tour.



34 Vestiges du 1^{er} siècle mis au jour dans la cour d'accueil : à g., reste de four en parpaings de La Tène Ib ;
à dr., tesson à figures rouges du 1^{er} siècle.

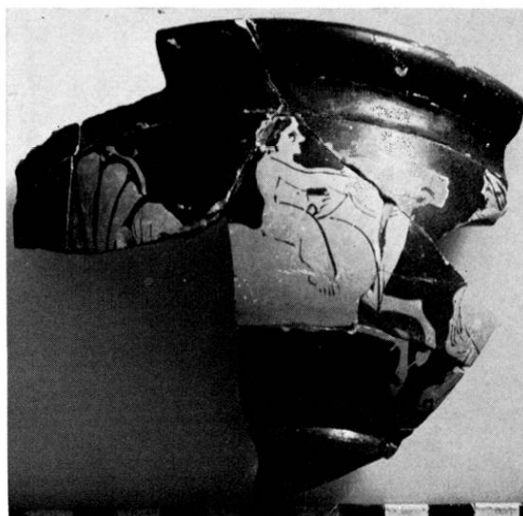
ment mis à nu par les terrassements du iv^e siècle. Ces remblais s'étaient faits à cheval sur les fondations de la tour intérieure et de la cour d'accueil voisine, et un nouveau nivellement avait été réalisé entre les deux emplacements. A ce niveau C1 correspond un lit régulier de pierres plates. Au-dessous de ce niveau ont été trouvés des tessons à figures rouges du iv^e siècle. Nulle part ailleurs nous n'avons trouvé les couches C1 et C2 aussi faciles à distinguer.

Après l'incendie du début du v^e siècle qui anéantit le grenier, la cour d'accueil fut abandonnée longtemps, puis, au cours du iv^e siècle, convertie en atelier de potiers. Deux groupes de fours doivent être distingués : contre l'entrée un tas de pierres rougies par le feu et de parpaings calcinés, de 3 m de diamètre environ, était constitué entièrement de restes de fours. Ces derniers avaient utilisé la porte comme cheminée, et les pierres des murs de cette dernière et du couloir situé en face avaient été rougies par la chaleur (carrés 276, 286). D'autre part, dans le carré 283 ont été dégagés les restes d'un four en parpaings d'argile cuite mêlée de cailloux (fig. 34). Le fragment du four épais de 0,12 m présentait une hauteur de 0,32 m et une longueur de 0,45 m. Le diamètre de ce four peut être évalué à environ 1,20 m (fig. 34). C'est dans le voisinage immédiat de ce vestige qu'ont été retrouvés 13 fragments de céramique attique à figures rouges du iv^e siècle, recollant avec certains autres découverts antérieurement notamment dans la partie sud-ouest de la cour d'accueil. D'autres fragments des mêmes vases devaient être ultérieurement découverts dans les couches C1 et C2 à l'intérieur du couloir prolongeant la porte monumentale. Leur regroupement a permis de reconstituer partiellement deux scyphos. Sur l'un d'entre eux, d'un style excellent, est représenté d'une part un jeune enfant à cheval se dirigeant vers une jeune femme, un autre groupe étant constitué par la même femme et par un personnage barbu qui lui fait face. La femme semble des deux côtés prendre une attitude de refus. Nous supposons que ces scènes se rapportent au mythe de Poseidon Hippios et de Déméter (fig. 35). L'autre, de style plus négligé, présente deux groupes de personnages affrontés, séparés par un autel, l'un des personnages tient un objet difficile à préciser. Il n'est pas interdit de penser que ce vase soit une imitation italique de vase attique (fig. 36).

La partie sommitale du tas de pierres observé à l'entrée de la cour comportait, au contact du mur, les vestiges d'un four presque rond, d'un diamètre d'environ 1 m à l'extérieur, la dimension de la sole située à l'intérieur étant de 0,50 m et l'épaisseur des parois de 0,25 m. Ce genre de four paraît adapté à la cuisson de la poterie fine. Dans le voisinage ont été trouvés des fragments de lécythes en céramique pseudo-ionienne tardive, présentant des traces de peinture rouge (fig. 37). Les formes de ces vases sont, en céramique attique, de la seconde moitié du v^e siècle, mais il n'est pas impossible d'admettre qu'ils aient été façonnés au tour, peints et cuits sur la colline Saint-Marcel au cours du iv^e siècle.

L'enceinte, la porte monumentale et le couloir.

Nous avons déjà vu, à propos de la date de l'enceinte, que cette dernière avait été reconstruite à la fin du iv^e siècle et qu'au nord de la porte avait été aménagé à l'intérieur du mur un nouveau chemin de ronde. Un mur barrant la porte d'entrée a été observé dans



35 Fragments d'un scyphos attique à figures rouges découvert dans la couche C2 de la cour d'accueil.

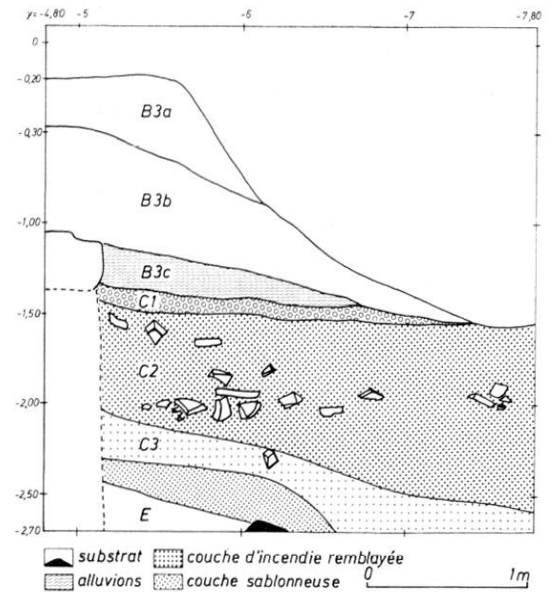
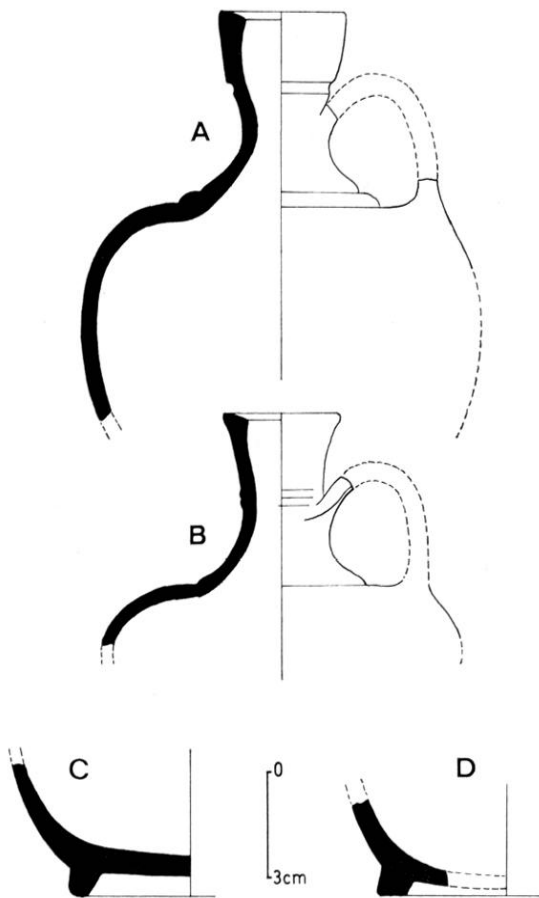


36 Fragments d'un scyphos à figures rouges découvert dans la couche C2 de la cour d'accueil.

les carrés 312 et 302. Il s'agit vraisemblablement d'un habitat de fortune aménagé au IV^e siècle, peut-être pour loger les potiers. Ce mur était posé sur le sol E1.

L'étude en stratigraphie des remblais comblant le passage de l'entrée monumentale sur une hauteur de 2,20 m (fig. 38) a mis en évidence plusieurs couches de remblai superposées.

Au-dessus de la couche E, de -2,70 m à -2,48 m, un niveau de sable argileux dû au ruissellement dans le couloir après la période d'abandon consécutif à l'incendie du début du V^e siècle. Ensuite, de -2,30 à -2 m une couche C3 de cailloutis quasi-stérile a toutefois livré une fibule de La Tène Ia et une anse de coupe attique du V^e siècle. Il s'agit d'une couche formée naturellement par la ruine des édifices voisins mais partiellement nivelée, soit en vue d'établir un passage, soit pour des habitats de fortune. La seconde couche de remblai, de -2 m à -1,40 m, notre couche C2, contient une très



38 Coupe à travers l'entrée.

37 Fragments de lécythes en céramique pseudo-attique trouvés dans la couche C2 de la cour d'accueil.

forte proportion de débris d'incendie provenant de la couche D. Elle est datée par de la céramique attique à figures rouges du IV^e siècle. Elle est contemporaine de l'utilisation de la cour d'accueil par des potiers. La troisième, C1, de -1,50 m à -1,35 m, contenait de la céramique prégnathia ou attique tardive à palmettes de la fin du IV^e siècle. C'est une couche de remblai contemporaine des réfections de la porte et de l'enceinte. Au-dessus de cette couche a été aménagé un seuil en pierre, de -1,60 m à -1,05 m ce seuil est constitué d'une stèle en grès remployée, dans laquelle a été pratiquée une feuillure pour la porte et deux mortaises profondes pour le passage des jambages en bois (fig. 39). A ce seuil correspond un sol aménagé en pente, qui correspond à la couche B3c de la coupe. Cette couche contenait de la céramique campanienne ancienne du III^e siècle. Le seuil comme le sol manifesteraient donc l'existence d'une période d'habitats sommairement aménagés, avec une porte en bois au cours du III^e siècle. Il s'agirait donc dans notre stratigraphie chronologique d'une période B3c. Cette couche est contemporaine des fonds de cabanes de La Tène Ic observés dans le couloir d'entrée prolongeant la porte monumentale. La cinquième couche, de -1,05 m à -0,35 m, a également livré de la céramique campanienne, ainsi qu'un chenet votif gaulois à tête de bélier. C'est notre couche B3b du couloir, qui date de La Tène II. Elle marque véritablement le début de l'oppidum de la fin de La Tène, après les traces très sporadiques d'occupation de La Tène Ic. Une seconde couche, de -0,47 m à -0,20 m correspond à notre couche B3a (fig. 38).

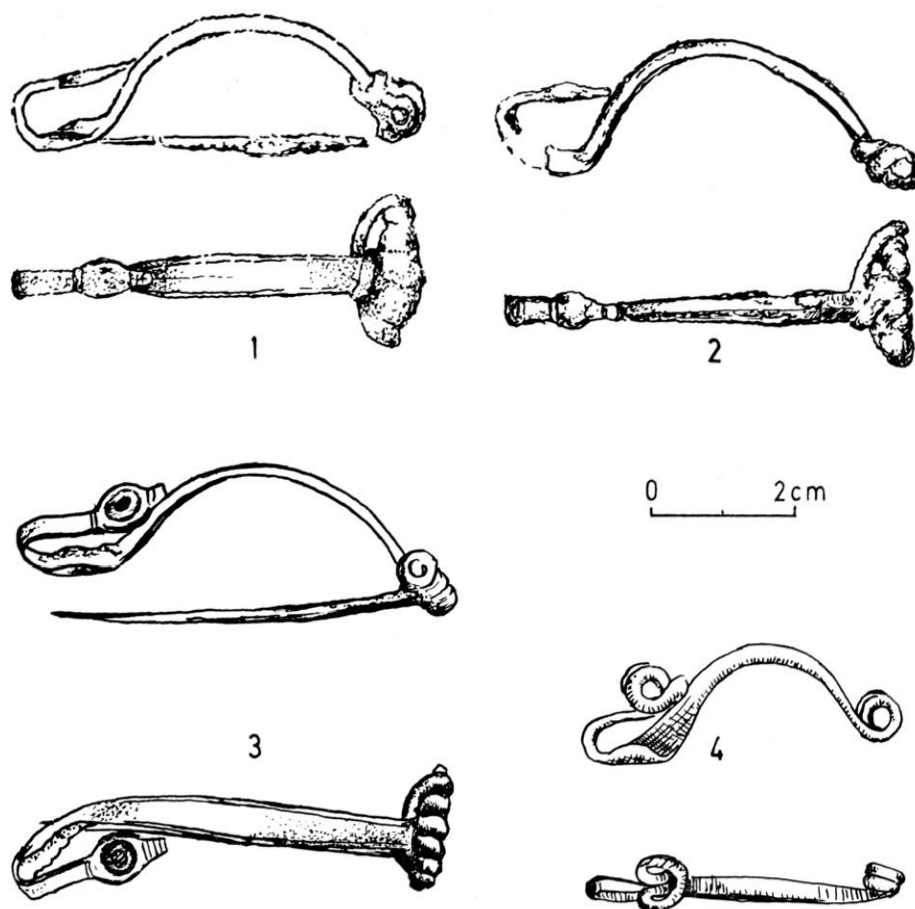
L'espace correspondant au couloir d'entrée prolongeant la porte monumentale ayant été très fortement perturbé, surtout dans sa partie médiane, il a été difficile d'en établir la stratigraphie. Toutefois une coupe pratiquée sur le bord sud, dans les carrés 303 et 304, en x — 21 nous a permis les observations suivantes : nous avons pu distinguer en partant du bas, un lambeau de couche F



39 Stèle remployée pour servir de seuil à une habitation de La Tène Ic, installée dans le couloir d'entrée.

perturbée, mêlée à E3, puis une couche E3 caillouteuse et dense, séparée partiellement de E2 par des lambeaux de sol en argile verdâtre, puis une couche C3 composée d'un cailloutis dense presque stérile. La couche E2 et la couche C3 ont livré des fibules hallstattiennes finales d'un style de transition Hallstatt-La Tène (fig. 40). Vient ensuite une très épaisse couche C2 qui va s'épaississant à la fois vers la porte, en descendant, et vers le milieu du couloir, enfin une couche C1 d'abord de faible épaisseur, puis très épaisse vers l'entrée. C'est cette couche qui domine dans tout le tiers nord-ouest du couloir. Elle est presque exclusivement composée du remblai de l'incendie du ^ve siècle, avec de rares tessons de céramique attique à figures rouges, et des fragments plus rares encore de céramique prégnathia. Au-dessus de cette couche, plusieurs niveaux de La Tène Ic à La Tène III, très difficiles à discerner dans les profondeurs, où elles s'enfoncent dans les couches C1 et C2. Ces couches nous ont toutefois livré des vestiges de sols et de constructions datés par une fibule de La Tène Ic (B3c) et par une fibule de La Tène II (arc seul conservé) (B3b) (fig. 40).

A partir de B2 les couches se distinguent mieux et correspondent aux installations de l'oppidum celtique de la fin de La Tène, que nous allons maintenant étudier sommairement.



40 Fibules découvertes dans les couches E et C3 de l'entrée : 1, 2, 3, couche E2 ; 4, couche C3.

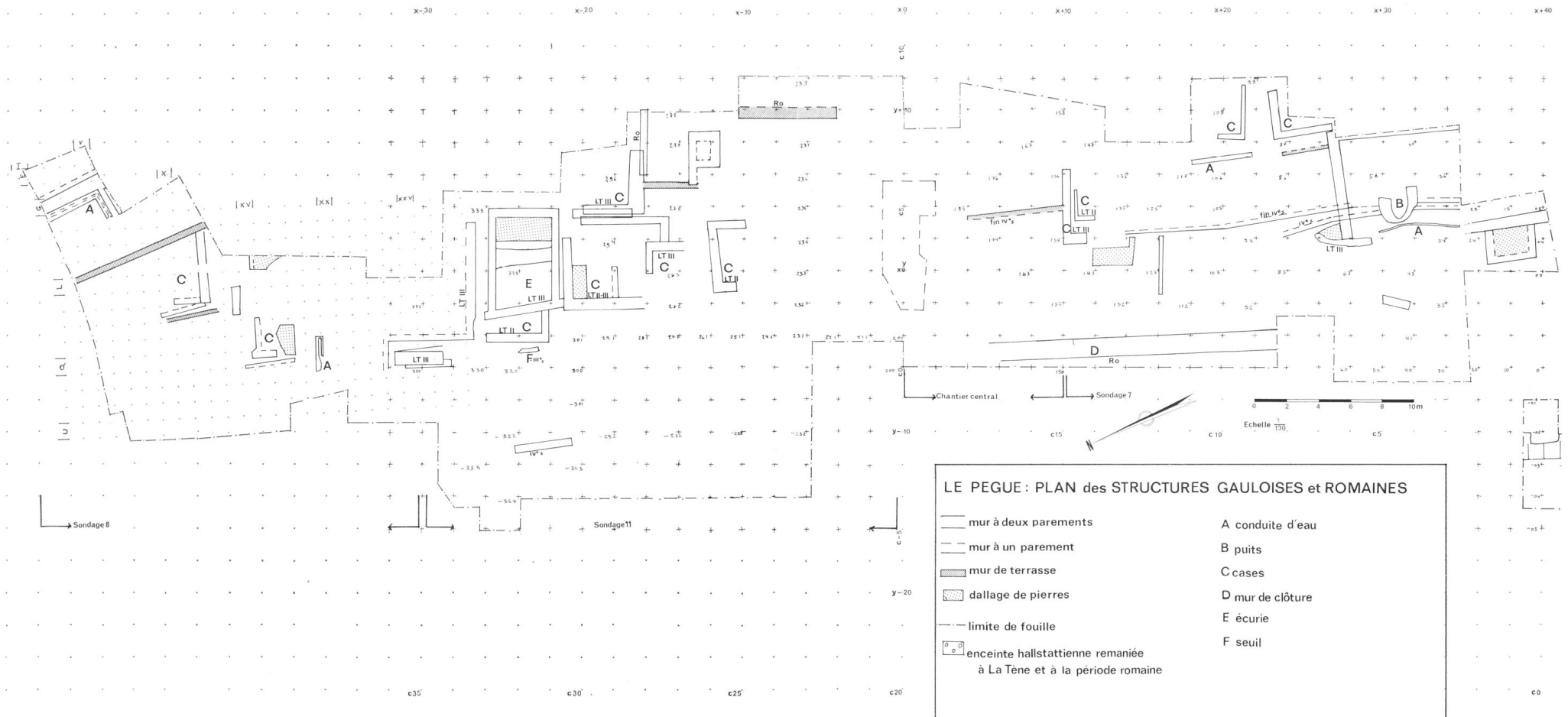
VII. *Les installations de l'oppidum gaulois depuis la fin du III^e siècle av. J.-C. jusqu'au début de notre ère (fig. 41).*

Les vestiges relativement les mieux conservés ont été découverts dans deux régions : au sondage 7, à son extrémité méridionale, et en son milieu, restes de trois ensembles d'habitats et d'une conduite d'eau, au S. 11, dans sa partie sud-est, restes d'une maison de La Tène II, vestiges d'un quartier d'habitation comportant plusieurs cases, et vraisemblablement une écurie. Ces différents vestiges sont beaucoup moins complets et cohérents que ceux du sondage 8, en raison de leur faible profondeur, et des travaux qui les ont en grande partie anéantis à l'époque romaine. C'est ainsi par exemple qu'au chantier central subsistait simplement un curieux blocage en pierre (fondation de citerne?), des restes de rigoles en pierres dressées, dans les carrés 134 et 141, et des restes de murs en pierres sèches de La Tène II et III.

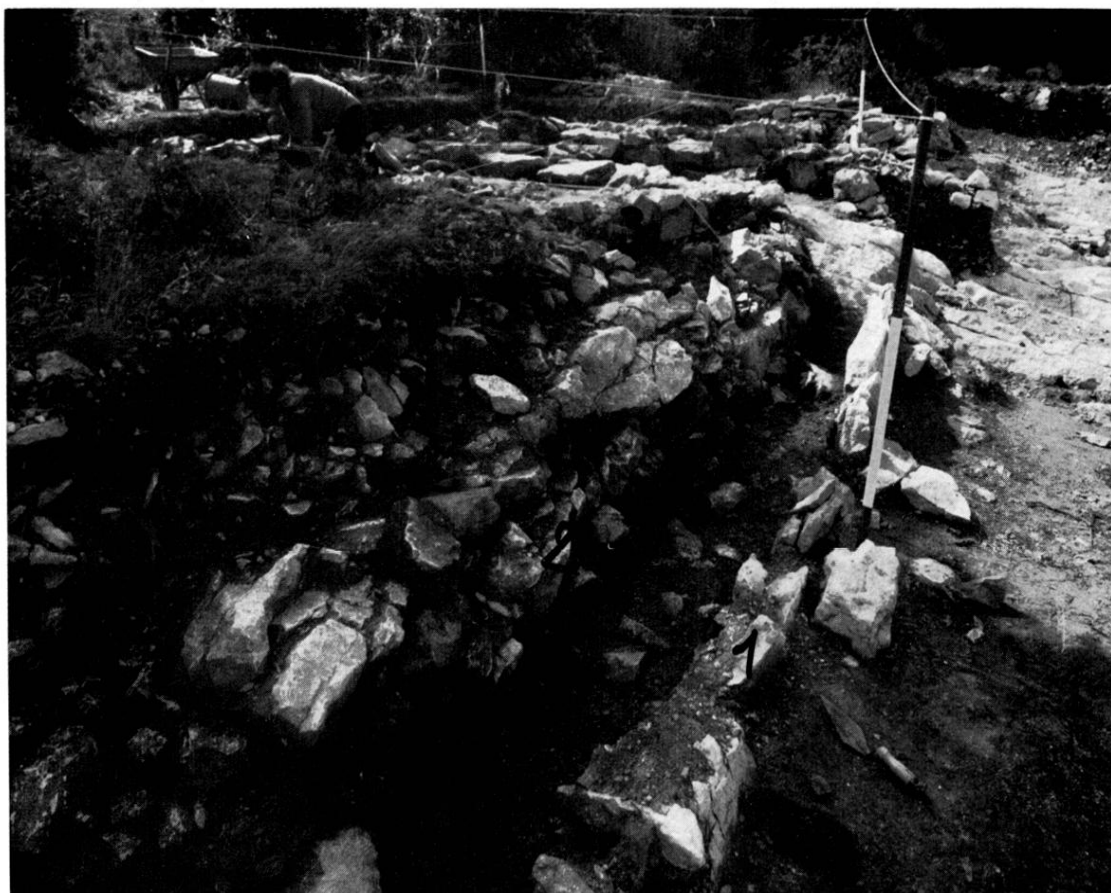
Au sondage 7 il faut distinguer trois séries d'habitats :

1, les restes d'une case carrée de 4 m de côté située au sud-ouest de la conduite d'eau dans les carrés 108, 109, 98, 99, la conduite d'eau elle-même étant située dans les carrés 97, 107 ;

2, des témoins de sols de La Tène II et III situés au nord-ouest de la conduite dans le carré 106 ;



41 - Plan schématique général des installations de La Tène mises au jour sur les chantiers de la colline Saint-Marcel.



42 Vue de la conduite d'eau de La Tène III.

3, un ensemble complexe de murs partiellement conservés, de vestiges de foyers, d'un puits creusé dans le sol, d'une autre conduite d'eau coulant en sens inverse de la première. Ces différents éléments à cheval sur le mur hallstattien supérieur, et en partie appuyés sur le mur de terrasse médian de la fin du IV^e siècle, faisaient vraisemblablement partie d'une demeure relativement étendue ayant pris la place de la maison A de la période hallstattienne.

Les deux premiers groupes sont orientés sud-est nord-ouest et semblent avoir été alimentés en eau par la conduite qui coulait du nord-nord-est au sud-sud-ouest. La grande demeure est orientée nord-est sud-ouest, et paraît avoir été ravitaillée en eau, d'une part par le puits, d'autre part par la seconde conduite d'eau, qui coulait du sud-ouest au nord-est. La raison de cette différence tient à l'ensellement dans le substrat entre $x = 30$ et $x = 34$. Au-delà de cet ensellement la pente remonte, d'où l'arrêt de la conduite. Dans l'ensellement ont été creusés en tout sept puits, pour atteindre la nappe d'eau qui s'y formait temporairement lors des pluies. La seconde conduite d'eau venait de la partie sud de l'oppidum.

La première conduite d'eau (fig. 42, carrés 105 et 95) a été installée sur une petite terrasse aménagée dont le sol était constitué par un cailloutis calcaire damé. Elle comportait une simple ligne de pierres plates plantées verticalement du côté aval. La terrasse de la conduite

reposait sur un mur de 0,40 m de hauteur au-dessus du sol de l'époque, elle était dominée vers l'amont par un autre mur de même hauteur. Ce dispositif était situé à l'emplacement du mur hallstattien de terrasse supérieure, il n'était conservé que sur une longueur de 6 m. Au pied du mur de terrasse supportant la conduite d'eau a été trouvée une perle de La Tène II. Dans la conduite ont été recueillis des tessons campaniens et romains républicains, des débris d'amphores, une obole massaliote du II^e s. av. J.-C., de la céramique peinte gauloise et de la poterie vulgaire de La Tène III. La conduite se terminait dans le carré 97 par un déversoir aménagé avec des pierres lutées avec de l'argile. Elle remontait à la période de La Tène II. Il restait de son plus ancien état, sous la terrasse finale, une série de pierres plates plantées sous-jacentes.

Au nord-est de la conduite a été trouvée, dans les carrés 108, 109, 98, 99, une case gauloise réduite à ses fondations sud-ouest et à des fragments de ses fondations nord-est et sud-est. Ses dimensions étaient de 4 m sur 4. A l'intérieur de la case et dans son voisinage immédiat ont pu être distingués trois niveaux. La couche B1 appartenait entièrement à la période gallo-romaine précoce. Nous avons dégagé un sol correspondant à cette époque dans le carré 109. Ce sol se retrouve de l'autre côté du mur et se soude à un autre mur du carré 88 appartenant au second groupe d'habitat. La couche B2 se trouve à environ 0,20 m au-dessous de B1, la couche B3 également à 0,20 m au-dessous de B2. La couche B1 contenait deux monnaies de Marseille, une pendeloque en bronze de La Tène III, des fragments de céramique campanienne (formes 5 et 31), des morceaux de céramique gauloise peinte, de dolium à pâte rouge et à gros dégraissant. Elle contenait également de la poterie gallo-romaine précoce et même de la terre sigillée italique. L'utilisation de la conduite semble donc s'être poursuivie jusqu'au début de notre ère.

La couche B2 contenait l'extrémité de l'arc et le ressort d'une fibule de La Tène III, des fragments de céramique campanienne A, un morceau de céramique indigène imitant la campanienne à palmettes, des fragments de poterie peinte gauloise, un morceau de perle de verre à décor oculé, un col d'amphore républicain. La couche B3, se terminant très vite sur une remontée du substrat, n'a rien fourni d'intéressant.

Dans le carré 106 la couche B2 contenait les traces d'un foyer, daté par un fond de coupe campanienne à bande blanche, un fragment de fibule du type de Nauheim découvert en $x = 18,20$, $y = 6,80$, et par des tessons de campanienne à bande blanche se regroupant, sur lesquels avait été inscrit un graffiti en lettres grecques : OYIPONIAC. A proximité de ce foyer, dans la couche de remblai B1 a été découvert au point $x = 18,30$, $y = 5,30$, un fragment de calotte crânienne humaine.

Sous le sol B2, séparé de lui par un remblai de 0,30 m, nous avons trouvé un second sol durci par la chaleur. La couche B3 en rapport avec ce niveau est datée par un morceau de fibule en fer de La Tène II trouvée dans le carré 107 et par une obole massaliote du milieu du II^e siècle av. J.-C. Sous le niveau B3 a été trouvé un autre témoin de sol en argile durci par la chaleur, appartenant à un niveau plus ancien, peut-être du III^e siècle.

Le groupe d'habitations du sud-ouest comprend des murs en pierres sèches formant angle droit, et se rattachant au mur de terrasse de La Tène final dominant le mur de terrasse de la fin du IV^e siècle (carrés 55, 65, 75). Il est possible de restituer deux pièces carrées

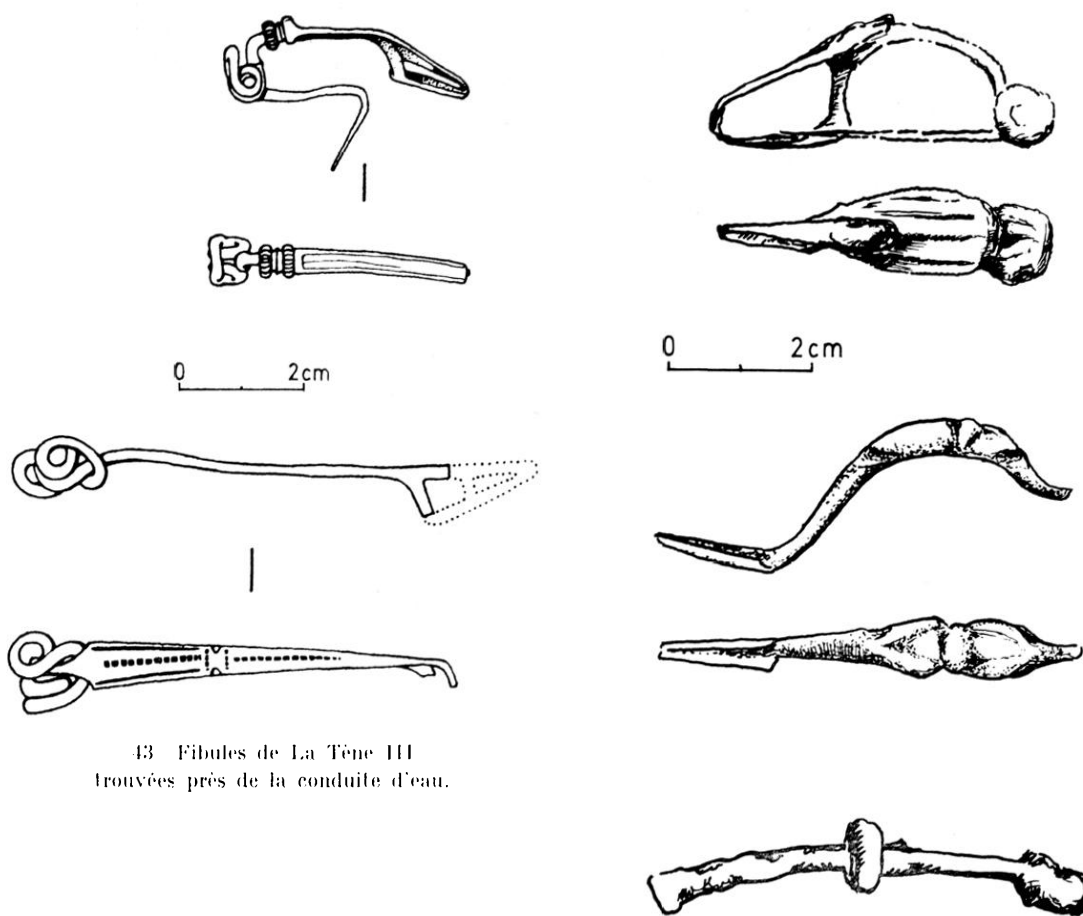
attendant de 4 m sur 3 m. A 2 m au sud-ouest de celle de deux pièces qui est située le plus au nord-ouest, un emplacement de puits creusé dans l'ensellement rocheux a été entouré d'une murette en pierres sèches de 2 m de diamètre. Cette murette était sans doute la base d'une voûte légère en branchages et torchis protégeant le puits. Le puits et son entourage sont à cheval sur le mur de terrasse de la fin du iv^e siècle, qui a été détruit à leur emplacement (carrés 45, 46). Le puits lui-même présentait un diamètre de 0,80 m, il était taillé très régulièrement jusqu'à une profondeur de 0,80 m sous le niveau de l'époque. Dans les carrés 25, 35, 45 ont été trouvés les restes d'une conduite d'eau, sous la forme d'une ligne de pierres plates plantées. La plupart des puits qui ont été repérés et vidés contenaient, à l'exception de celui du carré 45, un remplissage médiéval. Le puits des carrés 57, 58 était rempli de cendres de bois et de tessons médiévaux, avec lesquels a pu être reconstitué un vase ponté actuellement en dépôt au centre de recherches médiévales de l'Université d'Aix (M^{lle} d'Archimbault).

Dans les carrés 65 et 75, perpendiculairement au mur romain, mis au jour en 1962, nous avons trouvé à un niveau inférieur (B3) les restes d'un mur de terrasse contre lequel avait été installé un foyer. De l'autre côté du mur romain nous avons observé, dans le carré 55, une calotte crânienne humaine à l'intérieur de la couche de remblai B2. Au sud-ouest de la calotte crânienne ont été trouvés dans la couche B3 des tessons de céramique campagnienne, de céramique gauloise peinte et de céramique grise ampuritaine. Dans le carré 77 existait sous le mur de La Tène III les vestiges d'une fondation plus ancienne, également de La Tène III (B2), prouvant que la demeure existait déjà auparavant à cet emplacement mais que son quadrillage était différent. A cet endroit, dans la couche B2, a été mise au jour une fibule de La Tène III en argent d'un type relativement ancien (fig. 43).

Dans le même carré, deux témoins de sol en terre durcie par la chaleur ont été découverts. L'un appartenait à la couche B2, l'autre à une couche plus ancienne. A cet endroit, dans la couche B3 ont été trouvées sept oboles marseillaises du II^e siècle av. J.-C.

La calotte crânienne du carré 55 a été trouvée à proximité d'un foyer plus ancien que la couche qui le contient et non loin d'un dispositif de pierres de support, à proximité duquel se trouvait un fragment de meule rotative en basalte. Le puits se trouvait dans le carré voisin. Cet ensemble correspond à la cuisine et au foyer domestique. Nous connaissons maintenant, en ce qui nous concerne, et abstraction faite du sondage 8 et de son extension vers le sondage 11, cinq exemples de trouvailles de restes humains dans les couches de La Tène II-III, la plupart du temps dans des remblais à proximité de foyers :

- 1, à l'intérieur du carré 106, à proximité d'un foyer de La Tène III, un fragment de calotte crânienne ;
- 2, dans le carré 555, près d'un foyer B3, à l'intérieur d'un remblai B2 ;
- 3, dans le carré 67, à proximité d'un foyer de La Tène III, une vertèbre, des dents humaines et un couteau de La Tène I ;
- 4, dans une fosse située à proximité de foyers de La Tène II non loin de l'enceinte du village de plaine (fouilles de l'école) ;
- 5, au sondage 11, dans le carré 285, un maxillaire humain trouvé dans une conduite d'eau à proximité d'un foyer.



43 Fibules de La Tène III
trouvées près de la conduite d'eau.

45 Fibules de La Tène Ic et La Tène II
trouvées au sondage II.

VIII. *Les vestiges de La Tène Ic, La Tène II et La Tène III du sondage II.*

Au-dessus de la tour intérieure, dans les carrés 253, 254, 255, 263, 264, 265 ont été mis au jour les restes d'une case de La Tène II, datée par de la céramique campanienne ancienne. C'est malheureusement le seul vestige cohérent de cette époque, la plupart des murs de cette période ayant été soit détruits soit réutilisés par les constructions postérieures.

Si nous nous référons à la coupe stratigraphique pratiquée du nord-ouest au sud-est à travers la cour d'accueil, nous constatons que le terrain assez chaotique laissé par les ruines des fours de potiers du IV^e siècle a été systématiquement remblayé à la fin du IV^e siècle, puis ce dernier niveau a été à son tour, au cours des III^e, II^e et I^{er} siècles tantôt surhaussé tantôt creusé à nouveau par les générations successives de cabanes. En plan, plusieurs murs et installations de La Tène III ont été dégagés au dessus de la cour. Ils se répartissent en trois phases : une phase gallo-romaine précoce, une phase La Tène III finale, une phase La Tène III plus ancienne.

1, A la phase gallo-romaine précoce se rattachent les murs faisant angle droit des carrés 278, 286, 285, 295, 296, ainsi que les remaniements supérieurs dans les murs des carrés 275, 276, ces



14 Stèle gravée, réemployée
dans un mur de La Tène III
au sondage 11.

derniers datant d'une période plus ancienne B1a. Aux murs de la période gallo-romaine précoce (B1a) est attaché un sol en cailloutis catcaire très fin, damé, dont le niveau est compris entre 0,95 m et 0,90 m au-dessus du point origine, 1,50 m sur la terrasse supérieure (carrés 266, 267, 276, 277, 286, 287).

2, A la période finale de La Tène III appartiennent d'une part un sol trouvé sous le sol B1a et qui se raccorde aux murs réutilisés pendant la période gallo-romaine précoce dans les carrés 302, 303, 304, 292, 293, 282, 283, et d'autre part des murs datant de la période de La Tène finale mais abandonnés par la suite dans les carrés 302, 303, 304, 292, 293, 282, 283, ainsi que des éléments de dallage se rapportant à ces derniers. Le sol B1b est séparé du sol B1a qui le domine par une couche d'une vingtaine de centimètres de cailloutis damé. Il est situé, sur la terrasse inférieure à une altitude variant entre 0,71 m et 0,68 m, sur la terrasse supérieure à 1,30 m. Dans le carré 285, à l'altitude de 0,68 m et au point $x = -16$, $y = 3,02$ a été découvert un maxillaire humain complet pris dans le remblai B1b, à proximité d'un foyer. En effet, dans le carré 275 deux pierres plantées délimitaient avec l'angle du mur un emplacement de 0,30 m sur 0,60 m qui était un foyer construit. Encore une preuve de cet usage qu'avaient les Gaulois de La Tène II-III de déposer des reliques humaines à proximité des foyers domestiques. Dans les carrés 304 et 305 a été observé, à l'intérieur de la case, un dispositif consistant en une sorte de conduite installée avec des tessons, aboutissant à ce qui n'était plus qu'un amas de pierres disloquées, mais qui pourrait fort bien correspondre à un évier primitif. Il apparaît d'autre part dans tout ce quartier que les espaces entre les cases ont été régulièrement utilisés pour canaliser les eaux de ruissellement et pour les recueillir. A cheval sur les carrés 303 et 304 a été découverte en remploi dans une fondation une stèle gravée d'époque hallstattienne ou de La Tène ancienne, décorée d'un losange et d'une bordure inférieure de triangles. La stèle est incomplète (fig. 44).

A la même période (B1b, La Tène finale) appartient un angle de murs découvert dans le carré 275 se rattachant à une réfection tardive du mur hallstattien de la cour d'accueil. Ces constructions de La Tène III finale se poursuivent dans les carrés 266, 267.

3, Au sol B2 (début de La Tène III) se rattache un mur sous-jacent au mur B1 découvert dans les carrés 282, 292 et 302, ainsi qu'un dallage conservé dans les carrés 302, 303, un angle de murs et un sol damé en argile dans les carrés 273, 274, une partie de murs et un foyer construit dans les carrés 285, 295.

4, La période B3 est représentée par des traces de foyers et des restes de murs sous-jacents aux murs B2 et B1 dans les carrés 293, 283, 273, 274. Le foyer du carré 273 est à l'altitude de +0,39 m. Dans le carré 304 est apparue une rigole en pierres plates présentant une forte pente, correspondant au niveau B3. Au même emplacement avait été auparavant observée une autre rigole superposée au niveau B2 et située entre deux cases de La Tène III. La rigole appartenant à la période de La Tène II (B3) aboutit à un emplacement où ont été mis au jour de nombreux fragments de dolium. Il s'agit d'un dispositif destiné à recueillir les eaux venues d'une conduite supérieure.

Les vestiges de La Tène au-dessus du couloir d'entrée et dans la partie intermédiaire entre le sondage 8 et le sondage 11.

Au-dessus du couloir d'entrée nous avons relevé dans les carrés 321 à 325, 311 à 315, 301 à 305, les vestiges bien conservés d'un bâtiment rectangulaire de 5 m de largeur sur 7 m de longueur. Ce bâtiment comportait dans son tiers sud-est un dallage assez massif (carrés 305, 315, 325), puis une rigole aménagée également avec des dalles, enfin, un sol très épais en argile (carrés 304, 314, 324). Nous avons supposé qu'il s'agissait d'une écurie. Construit au cours de la période de La Tène II (B3a), ce bâtiment était encore en usage au cours de la période de La Tène III. Son sol se raccordait à la couche de la fin de La Tène II (B3a) (fig. 45).

Sous ce bâtiment nous avons mis au jour des dallages partiellement conservés (carrés 314, 324, 334, 313, 323, 333), ainsi que les trois murs d'une case gauloise (311, 321, 331). Ces vestiges appartiennent au début de La Tène II (couche B3b). L'un des murs est daté par un fragment de fibule de cette époque. La case de La Tène II se poursuivait vraisemblablement vers le nord, au-dessus de la porte. Sous ces vestiges de murs, dans les carrés 333 à 330, 323 à 320, 313 à 303, nous avons observé la présence de quelques dalles éparses, de témoins de sols, de vestiges de foyers inclus dans la couche B3c et remontant à la période de La Tène Ic, comme la trouvaille dans cette couche d'une fibule de cette période l'a prouvé (fig. 45).

Dans la partie intermédiaire entre le sondage 8 et le sondage 11, confiée à Ch. Lagrand, nous avons trouvé, dans la partie sud-ouest, et dans la paroi de la coupe, des restes importants de murs de La Tène III (B1 et B2) dans les carrés 335, 334, 332, ainsi qu'un dispositif profond de drainage dans les carrés 331, 241, 351, 461. La découverte au sud-est de ce dispositif d'une cave profonde de La Tène III permet d'expliquer cet aménagement : c'était pour protéger la cave du ruissellement des eaux d'orage. C'est la première fois que nous trouvons une cave de La Tène aussi bien conservée et aussi profonde.

..

La première publication de Ch. Lagrand et J.-P. Thalmann portait uniquement sur le sondage 8 qui a toujours gardé sa pleine autonomie comme chantier de fouille personnel de Ch. Lagrand. Le grand mérite de ce travail précis, soigné, méticuleux a été de donner les bases solides d'une chronologie et un précieux fil directeur pour la compréhension de stratigraphies complexes et souvent très décevantes, puisque la plupart des couches les

composant étaient constituées presque uniquement de remblais. Il m'appartenait de faire une première publication provisoire des fouilles beaucoup plus amples qui, à partir de 1962, ont mis au jour au sondage 7 des restes d'habitations plus vastes, puis, à partir de 1967, au sondage 11 les vestiges beaucoup plus monumentaux et spectaculaires d'un système fortifié, sans omettre celles qui, pratiquées, entre 1961 et 1963, près de l'école du Pègue, ont mis au jour le village, fortifié lui-même, dans la plaine de l'Auzon. Ces fouilles ont, grâce à l'analyse des vestiges monumentaux combinée à l'étude des sols et des couches stratigraphiques, permis de confirmer et de préciser les résultats déjà obtenus en ce qui concerne les périodes d'occupation de l'oppidum :

1^{re} période entre 750 et 650 av. J.-C., foyers et vestiges de fonds de cabanes (couche F du sondage 7) ;

2^e période, de 525 à 480, installation sur la colline d'un oppidum fortifié. Trois phases de constructions : E3, enceinte, porte, premier état de la tour bastion intérieure au S.11, premier état des habitations du S.7 ; E2, au S.11, aménagement d'une porte en bois dans l'entrée, construction de la cour d'accueil, deuxième état de la tour intérieure, avec double plateforme de tir ; S.7, deuxième état des habitations. E1, désaffectation de la double plateforme du bastion. La troisième phase a été suivie, entre 490 et 480 av. J.-C., d'une période d'abandon de l'oppidum ;

3^e période, installation d'un dépôt de grains sur la colline vers 480 av. J.-C. Incendie de ce dépôt ;

4^e période, vers 450, habitats de fortune installés par les envahisseurs celtiques dans les ruines. Fond de cabane au S.11 dans l'escalier de la tour, indices d'occupation ou de passage dans le couloir d'entrée, ainsi qu'au S.7 ;

5^e période, installation, au cours du IV^e siècle, d'ateliers d'artisans, notamment de potiers, au S.11, fours de potiers dans la cour d'accueil. Au S.7, mur de terrasse et murs d'habitations remaniés ;

6^e période, à la fin du IV^e siècle, grands travaux de reconstruction de l'enceinte et de la porte, remaniements profonds dans le système de terrasses. Ces travaux n'aboutissent pas à un établissement durable. S.11, indices de reconstruction de l'enceinte, de la porte et du chemin de ronde intérieur, bouleversements dans le corridor d'entrée ; S.7 mur de terrasse ;

7^e période, à la fin du III^e siècle av. J.-C., squatterisation progressive des ruines : S.11, vestiges de fonds de cabanes, sol et seuil dans le couloir d'entrée, au S.7, sols et vestiges de foyers ;

8^e période, au début du II^e siècle, installation d'un oppidum gaulois sur la colline, établissement d'un système compliqué de gouttières et de conduites d'eau, succession d'habitats très modestes, installés de façon plus ou moins anarchique depuis le début de La Tène II jusqu'à la période gallo-romaine précoce (début de l'ère chrétienne). S.7 et S.11, groupes d'habitations juxtaposées et souvent superposées, restes de murs et de foyers. Plusieurs phases à distinguer, après la phase B3c de la fin du III^e siècle : B3b, début de La Tène II ; B3a, fin de La Tène II, début de La Tène III ; B2, fin de La Tène II, début de La Tène III ; B1, fin de La Tène III, gallo-romain précoce.

De cet ensemble de données se dégage une impression assez paradoxale, qui est celle d'une série d'expériences d'urbanisme plus ou moins avortées : avortée, la première expérience urbanistique, à la grecque, qui a à peine duré trente ans, et qui s'est terminée par une décadence et une barbarisation, suivie d'abandon total. Avortée plus encore la seconde expérience de la fin du IV^e siècle, qui n'aboutit à aucune installation durable. Ce n'est qu'à partir de la fin du III^e siècle qu'apparaît, de façon d'abord timide et sporadique, un urbanisme spontané, à la gauloise, en définitive beaucoup plus inorganique, beaucoup

plus barbare que l'éphémère urbanisation de la fin du VI^e siècle. Et cet état de choses se poursuivra dans la Provence romanisée très longtemps au cours des II^e et I^{er} siècles av. J.-C., voire même jusqu'à la fin du règne d'Auguste.

Il n'est pas possible dans ce simple rapport d'aborder tous les problèmes que posent actuellement les fouilles du Pègue et l'énorme matériel qu'elles ont produit. Constatons simplement que ce site est d'une importance capitale pour les données nouvelles qu'il nous apporte concernant :

- 1, la constitution des civilisations régionales du Hallstatt final et leurs affinités ;
- 2, les influences helléniques et le commerce avec la Méditerranée des populations préceltiques et celtiques du VI^e au III^e siècle av. J.-C. ;
- 3, les invasions gauloises des V^e, IV^e et III^e siècles av. J.-C. ;
- 4, la formation de la civilisation de La Tène et la part qu'ont pu y prendre les peuples de la vallée du Rhône comme intermédiaires obligés pour la transmission des éléments grecs et étrusques ;
- 5, les contacts entre Gaulois envahisseurs et populations autochtones au cours des V^e, IV^e, III^e siècles av. J.-C. Assimilation progressive et constitution de civilisations mixtes.

En tout état de cause, les solutions que nous proposerions, les hypothèses que nous avancerions seraient toujours sujettes à révision, aussi bien en fonction des progrès ultérieurs des fouilles et des recherches que d'une analyse approfondie des matériaux¹.

Jean-Jacques HATT.

¹ Qu'il me soit permis d'exprimer ici la reconnaissance que je dois à tous ceux qui m'ont aidé dans ma tâche, et qui ont permis la réalisation pratique des travaux et la constitution de la documentation. A. Perraud, qui a lancé l'opération, Ch. Lagrand, qui lui a donné ses bases scientifiques, ainsi que les cadres dévoués et efficaces qui m'ont assisté dans les multiples tâches de la fouille, des relevés, des dessins, etc. : A. Barthélemy, E. Biehler, J. Ph. Goujon, B. Normand, P. Roualet, M.-L. Schneider, R. Schweitzer ; je tiens également à remercier la Municipalité du Pègue et ses deux maires successifs, MM. Pierrat et Bérard qui ont fait tout leur possible pour soutenir et encourager les fouilles, ainsi que la propriétaire du terrain de la colline, M^{me} Murgier, qui nous a toujours libéralement accordé l'autorisation de fouiller sur son terrain. Notre reconnaissance va également à la famille Chauvin, qui a mis à la disposition de la commune du Pègue le local actuellement utilisé pour l'exposition d'une sélection du matériel du dépôt de fouilles.